



Offre d'emploi

- **Officier municipal saisonnier temporaire**

- Sous la supervision du directeur général, l'officier municipal est requis pour une période de 16 à 20 semaines soit du 24 mai au 29 août 2021 et en soirée ou les fins de semaine au début de l'année scolaire.

- **Définition de tâche**

- Cette personne sera affectée à faire respecter certains règlements municipaux. Entre autres :

- Stationnement deux heures;
- Défense de stationner;
- Règlement dans les parcs ;
- Règles pour le Moulin Fisk, Trou de fée, parc du quai, parc du BMX, aréna, etc.
- Arrosage des pelouses ;

L'officier municipal devra de plus soumettre un rapport d'activité au DG une fois par semaine ;

- **Qualifications et aptitudes**

- Diplôme d'études secondaires ;
- Avoir 18 ans et plus;
- Beaucoup d'entregent et bonne approche;
- Capacité de prendre des initiatives à l'intérieur des consignes données;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Bonne condition physique;
- Avoir œuvré dans le domaine de la sécurité ou équivalent serait un atout (étudiant en techniques policières, en sécurité) :

- **Note spéciale**

- La Municipalité applique l'accès à l'égalité et invite les femmes à présenter leur candidature

- **Conditions de travail**

- Taux horaire prévu à la grille salariale en vigueur entre 19,56 \$ et 25,74 \$/h.
- Les personnes intéressées devront déposer leur curriculum vitae à l'attention de Pierre Rondeau, vendredi 5 mars 2021 à 12 h.

- **Pour information**

Pierre Rondeau 754-3434 Poste 226
▪ **Directeur général**